



## Et si le soleil se levait au Sud ?

Transformations sociales en cours en Tunisie, plus difficiles en Egypte, soulèvements qui perdurent au Bahreïn, au Yemen, en Syrie, en Libye... Assisterait-on à un renversement des rapports de force au Sud de la Méditerranée contre l'exploitation et les dictatures ? Il est donc légitime de se poser la question de l'intervention militaire en Libye : par qui et pour qui ? De toute évidence les puissances capitalistes tiennent à leurs intérêts politiques et économiques dans la région. Pour exemple, en intervenant militairement en Libye avec les Etats-Unis et le Royaume-Uni, le gouvernement français ne voudrait-il pas faire oublier des accointances passées et actuelles avec des régimes dictatoriaux, faire oublier les conséquences de la crise économique, tout en attisant en France populisme et xénophobie ? Notons que l'Arabie Saoudite et le Qatar soutiennent l'intervention militaire en Libye tout en tentant de casser la mobilisation au Bahreïn par l'envoi de troupes contre les manifestants... Qui donc est soutenu en Libye ? Les intérêts de puissances capitalistes, des clans déçus de ne pas avoir pu goûter au gâteau amassé par Kadafi, de ses anciens ministres évincés, ou la population Libyenne qui veut liberté et démocratie ? C'est pourquoi nous affirmons l'indispensable soutien aux peuples qui se soulèvent contre les tyrans et l'exploitation, pour l'émancipation individuelle et collective, par une transformation économique et sociale choisie et maîtrisée par le mouvement social lui-même.

## En finir avec la précarité

Le statut général des fonctionnaires stipule que les emplois permanents doivent être occupés par des fonctionnaires sous statut. Or, de nombreux emplois, correspondant à des besoins permanents, dans la Fonction Publique d'Etat, les collectivités territoriales et la Fonction Publique hospitalière sont occupés par des agents non titulaires de droit public, contractuels et vacataires. Les employeurs publics, par le recours à des CDD ou des CDI, détournent la loi et organisent avec l'aval du gouvernement l'insécurité professionnelle et sociale de près de 1,2 millions d'agents. Depuis des années, la CGT combat cette politique de régression et agit pour la défense du statut, le recul de la précarité, l'amélioration des droits des contractuels. C'est dans ce contexte que des négociations se sont engagées en janvier avec le ministre Tron. Le 9 mars, un protocole d'accord a été présenté aux organisations syndicales portant sécurisation des parcours professionnels des

agents contractuels dans les 3 versants de la Fonction Publique. Dans le cadre de la consultation interne des structures de la CGT, la section CGT Finances Publiques de Paris s'est prononcée contre la signature de ce projet. Même si le texte a évolué au cours des négociations, il ne constitue pas un véritable plan de titularisation : seulement 40 000 précaires concernés et 100 000 passages en CDI (chiffres cités dans la presse), il ouvre dangereusement la porte à un vaste plan de «CÉDÉIsation», il ne comporte aucune mesure efficace contre la reconstitution de l'emploi précaire, il ne prévoit ni la fin des licenciements, ni la fin des suppressions massives d'emplois...

**La CGT Finances Publiques Paris se prononce pour que tous les besoins permanents soient pourvus par des emplois de titulaires tel que le stipule l'article 3 du titre I du statut général des fonctionnaires.**

CGT FINANCES PUBLIQUES PARIS

5, rue de Londres 75 009 Paris

contact@cgtdgfp75.org

<http://www.cgtdgfp75.org>



Retraites, emploi, salaires

On ne veut pas en rester là

**Rejoignez nous !**

**Syndiquez-vous !**

## Congés : pour solde de tout compte

Contrairement à une croyance fortement répandue, la règle de 50% de présence minimum dans les services n'existe plus. Elle est remplacée par la notion de présence significative. De même, il n'existe pas de périodes rouges, oranges ou noires durant lesquelles il serait impossible de prendre ses congés. Et pourtant, il est de plus en plus difficile aujourd'hui de les poser. La politique de suppressions d'emplois menée depuis plusieurs années conduit les agents à s'autocensurer pour assurer la continuité du Service Public. Rappelons le : un congé ne peut être refusé que pour nécessité de service.

## Ressources Humaines... pas tant que ça !

Effectués au 1er mars 2011, les changements d'affectation des agents EDRA en poste dans l'ancienne DSF Paris-Est ont été l'occasion pour la Direction d'ériger un principe contestable en technique de management : l'arbitraire, le fait du Prince. Ainsi, il a été décidé de confier de nouvelles missions à certains agents et pas à d'autres, rompant avec les pratiques en vigueur. Quels éléments objectifs ont conduit à ces choix qui ne satisfont personne ? Nul ne le sait. Les agents concernés ont-ils été consultés ? Non. Tout cela en dit long sur le mépris de notre Direction envers les agents et augure mal de l'esprit dans lequel la « prime au mérite » devrait s'inscrire. Allons messieurs... du respect !

## Les dates des CAP :

### Filière fiscale :

- mouvement de mutation des AA impôts : projet le 5 avril / CAP du 19 au 21 avril
- 1ères affectations des AAI stagiaires : projet le 10 mai / CAP le 17 mai
  - mutation des contrôleurs : projet le 12 mai / CAP du 25 au 31 mai
- 1ères affectations contrôleurs stagiaires : projet le 1er juillet / CAP le 6 juillet
  - mutation des inspecteurs : projet le 19 avril / CAP du 3 au 10 mai
- 1ères affectations des inspecteurs élèves : projet le 27 mai / CAP le 30 mai.

### Filière gestion publique :

- mouvement de mutation des inspecteurs :
  - 1ère phase nationale le 19 mai,
  - 3ème phase nationale le 23 juin

## ENSEMBLE, DEFENDONS NOS DROITS !

### La réforme des CRP

Avec la refonte des Centres Régionaux des Pensions (CRP), douze des vingt-trois centres métropolitains passent à la trappe.

La Mission Pensions, chargée de « penser » le passage des CRP aux Centres de Gestion des Retraites (CGR, à noter la perte du terme Pensions) fait fi de toute idée de proximité et d'aménagement du territoire. Son seul objectif : la réduction des coûts. Jamais elle n'a cherché à s'intéresser au métier « Pensions ». Quant à mettre le pensionné au cœur du système...

Les CRP maintenus doivent absorber des centres sans compensation d'emplois : la charge du CRP de Paris augmente ainsi de plus de 50% par agent. Voyant les fonctions transversales ignorées du schéma directeur, les agents en sont réduits à gérer l'urgence de l'urgence dans un système désorganisé car jamais clairement défini en amont. Ils supportent aussi l'absence d'anticipation du turn-over (près de 50% des effectifs entre 2010 et 2011), les appels téléphoniques de masse dans l'attente de leurs transferts vers les services de Rennes et Bordeaux, l'accueil physique des pensionnés, la numérisation des courriers entrants, le développement de la sécabilité, l'apprentissage sur le tas des missions fusionnées, la formation des agents inexpérimentés, etc...

Si les agents font durement les frais de cette restructuration et subissent la destruction de leur métier, les pensionnés sont, en premier lieu, les dindons de cette farce.

### Le billet du vieux matou

Mon bipède vient de prendre sa retraite. Il continue, parfois, d'aller à la cantine. « Tu y as encore droit ? » je lui demande. « Et à quel prix ? »

« Eh bien, tu vois, avant, je payais selon mon indice. Maintenant y a un tarif unique retraité quelque soit l'indice de ta retraite ». Je ne peux pas dire que cela me préoccupe outre mesure : s'il ne va pas à la cantine, il reste manger à la maison, et cela me fait de la compagnie. Mais j'ai toujours bavardé avec lui, y compris de questions syndicales, alors je lui demande : « Et c'est pas quelque chose qu'il faudrait réclamer ? »

Il hésite : « Oui, peut-être... mais ce tarif retraité n'est pas très élevé de toute façon, et puis il faudrait avoir avec soi tous les papiers de la retraite, on risque de les oublier... »

Enfin, j'y vais quand même moins souvent que lorsque j'étais en activité, n'est-ce pas ? ». Certes ; ce que j'en disais, moi... cela n'influe pas sur la qualité de mes croquettes, alors...

## STOP A LA PRECARITE A LA DGFIP !

La CGT Finances publiques a décidé de mener une campagne contre la précarité. A cette fin une pétition nationale circule actuellement (disponible sur le site de la section [www.cgtdgfip75.org](http://www.cgtdgfip75.org)). L'objet de cet article est d'attirer votre attention sur la situation des précaires en lien avec la défense du statut général des fonctionnaires.

Plus de 3 000 agents non titulaires travaillent à ce jour dans nos services.

Il y a tout d'abord les 2 500 agents de droit public employés en Contrat à Durée Indéterminé (CDI) ou en Contrat à Durée Déterminé (CDD). Ces emplois sont dénommés « Berkanis » du nom de la jurisprudence du Conseil d'Etat qui a consacré la nature publique de ce type d'emploi. Il s'agit des agents d'entretien, de gardiennage et de restauration. A Paris, ils sont quelques dizaines. Actuellement, 188 non titulaires "berkanis" travaillent à temps complet sur des missions pérennes. Les autres sont embauchés à temps partiel, soit moins de 35 heures.

Il y a également 572 contractuels non "berkanis" en CDI ou en CDD qui eux ne bénéficient d'aucune garantie d'emploi. Parmi eux, 117 exercent des

missions informatiques et 139 exercent des missions permanentes et à temps complet dans nos services. Ils sont 28 sur la DRFiP de Paris : 15 travailleurs handicapés et 13 issus de services restructurés, supprimés ou privatisés tels l'Imprimerie Nationale ou France Télécom...

La CGT a obtenu en 2001 et 2002 des garanties collectives par la reconnaissance du " statut d'agent contractuel de droit public" pour tous les contractuels (sous CDD ou en CDI) avec le droit d'être défendus dans une instance représentative du personnel : la commission consultative paritaire (CCP).



Ces personnels ne bénéficient pas du régime indemnitaire commun de la DGFIP et sont au mieux embauchés sur un contrat de 35 heures avec 25 jours de congés annuels. Ces collègues peuvent être licenciés à tout moment sans même que leur soit

proposé un plan de reconversion. 26 agents l'ont été, malgré leur contrat à durée indéterminée, à l'issue de la commission consultative paritaire du 14 janvier 2011, qui s'ajoutent aux 86 agents licenciés depuis la fusion.

## S'INDIGNER, C'EST BIEN ! LUTTER, C'EST MIEUX !

### Victoire des personnels du nettoyage du 11ème arrondissement

Le 14 mars, après une semaine de grève, les salarié(e)s de la société TFN-ATALIAN, en charge du ménage sur le site de Godefroy-Cavaignac dans le 11ème arrondissement de Paris ont gagné sur leurs revendications. La solidarité des collègues du site et la détermination syndicale de la CGT Finances Publiques Paris, en lien avec l'Union Snui-Sud-Solidaires Impôts Paris, ont apporté un soutien décisif à leur lutte. La pétition intersyndicale qui circulait depuis plusieurs jours sur les différents sites parisiens et les interventions de notre section auprès de la DRFiP Paris ont permis de responsabiliser la Direction en tant que donneur d'ordre.

Après avoir fait intervenir la police dans un conflit du travail puis tenter de casser la grève par le recours à une équipe de remplacement, la société, titulaire de l'ensemble des contrats parisiens, a fini par se mettre à la table des négociations. Elles ont eu lieu sur site comme le demandaient les salarié(e)s en grève, qui ont obtenu : la transformation d'un CDD en CDI, une commande de vêtements de travail, une prime mensuelle de 15 euros par personne, le remplacement du responsable du site, la mise en place des effectifs suffisants après la réévaluation de la charge de travail et le paiement des jours de grève.

Les salarié(e)s se félicitent du soutien syndical dont ils ont bénéficié dans leur lutte pour de justes et légitimes revendications. Saluons leur victoire exemplaire !

## 8ème, rue de Londres : toujours en chantier

Suite à des émanations nocives dues aux travaux, des collègues du 3ème étage travaillent depuis fin novembre dans des salles de réunions.

Une analyse de l'air des services de la Mairie de Paris préconise de remplacer le revêtement de sol à l'origine des nuisances. Mais, malgré l'engagement de M Conrié, aucun travail n'a été réalisé et l'ouverture des fenêtres est présentée comme suffisante pour permettre aux agents de réintégrer leurs bureaux. L'administration mise ainsi sur la lassitude des agents pour leur imposer une solution préjudiciable à leur santé. Une nouvelle démarche intersyndicale a été immédiatement entreprise pour exiger le respect des engagements pris. La CGT a demandé l'extension des analyses de l'air à tout le site et le lancement rapide des travaux promis.

De leur côté, les agents du SIE Madeleine ont signé une pétition car le bruit et les poussières liées aux travaux sont devenus insupportables.

Au rez-de-chaussée, les agents du service du courrier travaillent toujours dans des conditions difficiles et doivent, pour accéder aux autres services, passer par la rue ou traverser à leurs risques et périls la zone de travaux !

**Les promesses ne suffisent plus, nous voulons des actes, et rapidement.**



## 19ème, Héroïque Place de l'Argonne

55 000 contribuables enregistrés sur quatre mois avec des pics à plus de 1 200 personnes par jour, le Centre des Finances Publics (CFP) du 19ème multiplie les records.

La CGT avait pendant les travaux pointé la faible capacité du hall à recevoir autant de personnes. Le fait d'avoir regroupé de nombreuses structures sur un même lieu a rallongé les temps d'attente jusqu'à 2 h au moment du paiement de la TH. Ces sujétions sont peu valorisées.

La CGT demande des moyens en personnels, en taille et aménagement des locaux, de véritables doctrines d'emplois et une véritable prise en compte de nos qualifications, à la DGFIP comme au sein de l'ensemble de la Fonction Publique, par la revalorisation du point d'indice.

Sur le plan matériel, il serait temps qu'une nouvelle configuration des locaux soit mise en place par des travaux d'aménagement visant à améliorer la capacité d'accueil du hall et par l'installation d'un comptoir pour le pré-accueil.

**La CGT ne peut regretter l'absence d'écoute et de prise en compte par les responsables chargés de la fusion à la DRFIP des remarques qui avaient été faites par les organisations syndicales et par les personnels sur l'évidente inadaptation du hall au flux attendu de contribuables.**

## 6ème, S-Sulpice : des souris et des hommes

En réponse à la lettre ouverte que lui a adressée la CGT Finances Publiques Paris, Mme Pécha, directrice du Pôle Fiscal Sud-Ouest, nous a accordé une audience le 16 mars afin d'évoquer des problèmes immobiliers persistants sur cette zone. Au sujet du nettoyage, nous avons obtenu que les visites contractuelles des sites soient relancées. Rappelons que si la société TFN en charge du ménage pour toute la DRFIP Paris a bel et bien signé des contrats directement avec la Direction Générale, des avenants peuvent être déclinés localement en cas de besoin. En ce qui concerne plus particulièrement Saint Sulpice, Mme Pécha propose des interventions ponctuelles de dératisation sur la base des signalements, en attendant une opération globale, prévue par contrat tous les 2 mois. Si l'invasion des rongeurs à Paris n'est pas spécifique aux Finances Publiques, il n'en demeure pas moins qu'elle prend de l'ampleur et peut mettre en cause la restauration collective du site. A l'image de ce qui se passe pour le ménage, rappelons que les contrats de dératisation peuvent être revus par des avenants lorsque les circonstances l'exigent.

## 20ème, Paganini : rose-guimauve-à-la-fraise

Encore et toujours Paganini, et avec les bruits qui courent, c'est loin d'être fini. Cette fois-ci, il s'agit du muret d'enceinte détruit et reconstruit sur 11m40, sur une longueur totale de 140m. Ordre a été donné —par qui ?— de peindre les parties neuves d'un très discret rose-guimauve-à-la-fraise. Le reste n'est pas prévu dans le budget pourtant pharaonique et laissé à l'état de vieux béton brut crasseux. Le mieux aurait été d'ouvrir ce mur aux tagueurs, pour un concours dont le prix aurait pu être le coût de l'actuel peinturlurage.